

OCCITANIE MEDITERRANEE - VETERANS – 2020

REGLEMENT DU CIRCUIT VETERANS

Participation : Messieurs et Dames : 65 ans et plus

Les rencontres se déroulent dans les clubs suivants et dans l'ordre du calendrier 2020 :

- **Nîmes-Vacquerolles, Cap d' Agde, Fontcaude, St Cyprien , Carcassonne, La Grande Motte, Nîmes-Campagne, Coulondres, St Thomas.**

Les joueurs participants doivent appartenir à l'Association Sportive de leur club et régler une cotisation de 10€. L'index doit être égal ou inférieur à 36.

Le montant du green-fee est de 42€, les droits de jeu (5€) sont utilisés pour la dotation journalière

Chaque compétition est organisée en Shot-Gun. Les cartes sont prises en compte pour la gestion de l'Index.

Chaque Club peut faire participer 15 joueurs, la liste doit être communiquée 3 jours avant au club organisateur par une inscription qui se fera en ligne exclusivement.

Le prix des repas est fixé par le restaurateur du club et sera communiqué par le capitaine du club.

Deux catégories d'âges 65 ans et 75 ans et +, avec départs avancés (Millésime à respecter)

Le Choix des repères de départs pour les Messieurs se fera au moment de l'inscription

- **Une Série Hommes A - départ des Jaunes**
- **Une Série Hommes B - départ des Bleus 75 ans et +**
- **Une Série Dames A - départ des Rouges**

Les classements individuels seront établis au fur et à mesure des rencontres

Le rang sera calculé en cumulant Brut et Net. Les scores seront calculés en Stableford

Les voiturettes sont autorisées.

Nota :

Vétéran 65 ans : 1955 et moins

Vétéran 75 ans : 1945 et moins

Les cotisations (10€) à remettre à H Chatel avec la liste des cotisants ...

Les comptes sportifs seront tenus par JPM et les classements finaux cumulés seront utilisés pour la remise des prix lors de la finale.

hubert-andre.chatel@orange.fr Tél. 06 07 63 64 96